

Compte à rebours pour le Code ILU

A ce jour, il reste moins d'un an avant l'échéance du 01.07.14 à laquelle toutes les semi-remorques et caisses mobiles préhensibles par pinces devront être munies d'un Code ILU afin d'être acceptées en Transport Combiné. Pour les propriétaires d'unités de chargement qui ne l'ont pas encore fait, il est grand temps d'enregistrer leur clé-proprétaire et de marquer leurs unités de chargement.

Après plusieurs années de négociations, les représentants des différents modes de transport et les constructeurs rassemblés au sein du Comité Européen de Normalisation (CEN) ont approuvé en 2010 l'introduction, en transport terrestre européen, d'une identification-proprétaire pour les unités de chargement compatible avec le système utilisé depuis plusieurs décennies dans le transport mondial de conteneurs. L'association européenne pour le Transport Combiné, l'UIRR, a été chargée de l'administration du Code ILU (abréviation de Intermodal Loading Unit = unité de chargement intermodale). Un site web multilingue dédié¹ met à disposition toutes les informations et permet de s'enregistrer facilement en ligne. Le Registre officiel, qui compte déjà plusieurs centaines d'entreprises de logistique et de leasing issues de 21 pays européens, peut être consulté sur ce même portail. Il est recommandé de s'enregistrer suffisamment à l'avance étant donné que le marquage de toutes les unités de chargement demandera un certain temps au propriétaire.²

Les avantages du Code ILU profiteront à tous les intervenants de la chaîne logistique, notamment grâce à un meilleur système de traçabilité, à des économies sur les coûts de personnel liées à la réduction des erreurs de saisie et de transmission des données et à la reconnaissance optique des caractères (OCR) qui permet une expédition plus rapide.

La structure du Code ILU se présente comme suit :



Martin Burkhardt

« Le lancement du Code ILU a non seulement le soutien de la Commission Européenne mais aussi de 15 fédérations européennes de transport qui informent continuellement leurs membres ainsi que le public sur le Code ILU. » a souligné le Directeur Général de l'UIRR, Martin Burkhardt, à l'occasion de la publication de ce communiqué de presse.

Qui est l'UIRR?

Fondée en 1970, l'Union Internationale pour le Transport Combiné Rail-Route (UIRR) représente les intérêts des Opérateurs européens de Transport Combiné rail-route et des Gestionnaires de terminaux de transbordement. Le Transport Combiné Rail-Route (CT) est un système d'acheminement de marchandises qui se base sur l'inclusion efficace et économique du rail électrifié dans les chaînes de transport longue distance (route) par l'utilisation d'unités de chargement intermodales (ILU).

31, rue Montoyer - bte 11 | B-1000 | Bruxelles
www.uirr.com | headoffice.brussels@uirr.com
 Tel. : +32 (0)2 548 78 90 | Fax : +32 (0)2 512 63 93

¹ Pour de plus amples informations : www.ilu-code.eu , www.destiny-project.eu.

² Dépliant destiné aux entreprises logistiques : <http://www.destiny-project.eu/topic-12-leaflet-for-customers/>.